



Commune de MONCETZ-LONGEVAS

N° 5
Compte-rendu du conseil municipal
Réuni le 2 Novembre 2020

Légalement convoqué le 28 octobre 2020, le conseil municipal s'est réuni à la salle des fêtes le lundi 2 Novembre 2020 à 18h30 sous la présidence de Madame Catherine TSCHAMBSER, Maire.

Etaient présents : Cyrille FROMENTIN, Béatrice CHARLIER, Anne-Marie LEMPEREUR, Jonathan BERNIER, Franck ROMAGNY, Bruno COLLET, Sylvain ROLLET, Jérémy FRINOT, Véronique BOITUZAT, Jackie BOGARD.

Absents excusés : Evelyne BRISSON, Éric CHICAULT, Stéphanie BRASSEUR.

Absent : Hugo ARNOULD.

Secrétaire de séance : Jérémy FRINOT.

Ordre du jour :

Délibérations :

- Décision Modificative N° 3
- Révision tarifs colombarium et cimetière
- Création d'un poste d'agent recenseur

Questions diverses et Tour de table :

- Rapport activités Châlons Agglo 2019
- Infos Châlons Agglo
- Demande d'implantation de poteaux pour le passage de la fibre
- Convention école Sarry
- Renouvellement Contrat Emploi Compétences
- Noël

En hommage à Samuel PATY, une minute de silence a été observée en amont de la réunion du conseil municipal.

- **Décision Modificative N° 3 :**

Le conseil municipal, unanime, modifie le budget primitif 2020 :

- En section de fonctionnement : retrait de 615 € de l'article « fournitures administratives » pour un transfert à l'article « charges exceptionnelles » afin d'annuler les réservations de la salle des fêtes contractualisées en 2019.
- En section d'investissement : création de l'opération « fleurissement des abords de la salle des fêtes et de la Mairie » pour un montant de 5 000 € en réduisant les opérations « informatique » et « matériel technique ».

- **Révision tarifs colombarium et cimetière :**

Le conseil municipal unanime, fixe les tarifs des concessions de cimetière à compter du 1^{er} janvier 2021 (+1,018% moyenne du coût de construction et de la consommation) :

CAVEAU PAR M²	Tarif
DUREE	
Pour 15 ans	18,00 €
Trentenaire	33,00 €
Cinquantenaire	46,00 €

COLUMBARIUM	Tarif
DUREE	
Trentenaire	715,00 €
Cinquantenaire	919,00 €

- **Création d'un poste d'agent recenseur :**

Le recensement de la population de Moncetz-Longevas se déroulera du 21 janvier au 20 février 2021. Le conseil municipal, unanime, crée un poste d'agent recenseur, fixe sa rémunération sur la base d'un forfait et prévoit une indemnité forfaitaire pour les jours de formations obligatoires organisés par l'INSEE.

Questions diverses :

- **Rapport d'activités Châlons Agglo 2019 :** Mme Le Maire présente une synthèse du rapport d'activités de Chalons Agglo 2019. L'intégralité du rapport est consultable au secrétariat de mairie.
- **Infos Châlons Agglo :** Des aides communautaires peuvent être attribuées pour l'achat, dans les commerces de l'Agglomération, de vélos neufs électriques ou non.
- **Demande d'implantation de poteaux pour le passage de la fibre :** Différentes demandes formulées par le sous-traitant d'Orange sont parvenues en mairie. Les services d'Orange doivent contacter Enedis pour s'assurer de la meilleure solution possible pour la réalisation du projet. Ce dossier demeure en instance.
- **Convention école Sarry :** Suite aux réunions avec la mairie de Sarry, un projet de convention est en cours d'élaboration. Les conseils municipaux devront l'un et l'autre délibérer en début d'année pour valider la convention scolaire.
- **Renouvellement Contrat Emploi Compétences :** Le partenariat avec Pôle emploi relatif au contrat de l'agent technique est renouvelé pour une période de 9 mois.
- **Noël :** Le conseil municipal souhaite décorer les bâtiments communaux et les entrées du village pour les fêtes de fin d'année (créations en bois, branchages ou utilisation de suspensions lumineuses...).

Tour de Table :

- Véronique Boituzat indique que le second numéro de « La Gazette Tout Simplement » sortira en décembre 2020.
- Franck Romagny expose les problématiques relatives à l'organisation de la nouvelle déchèterie (longues attentes dues à la forte fréquentation, tri des déchets nécessaire, coûts élevés pour les professionnels).
- Une réflexion est menée par Catherine Tschambser pour remplacer la cérémonie des vœux qui ne pourra certainement pas se dérouler en janvier 2021.
- Catherine Tschambser présente les devis réalisés par l'ESAT pour l'entretien du village : sente, Pagerie et entrées du village. Le devis relatif à l'entretien de la sente sera retenu dans un premier temps.
- Le forfait téléphonique de la garderie Périscolaire a été revu à la baisse.
- Béatrice Charlier rend compte de la réunion relative au transfert de compétences obligatoire des eaux pluviales. Châlons Agglo a fourni un plan des réseaux qui devra être vérifié.
- Dans le cadre de VIGIPIRATE « Urgence attentat », les portes de la garderie périscolaire et du secrétariat de mairie devront être fermées.
- Les jeux de l'espace Bernadette Pigny ont été vérifiés et déclarés conformes par la société Imaj.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Fait à Moncetz-Longevas, le 3 novembre 2020

Le secrétaire : Jérémy FRINOT

